

DGA VILLE DURABLE ET SOBRE

Pôle Aménagement Urbain et Résilient

Direction de la Mobilité Durable et Inclusive

Copie transmise pour information

TERRE DE PROVENCE
CHEMIN NOTRE DAME
BP 1
13630 EYRAGUES

Dossier suivi par : Olivier MARQUET

✉ : contact@mairie-avignon.com

Nos réf. : 2025/D/01401

Avignon, **31 MARS 2025**

Objet : Plan de Mobilité de Terre de Provence

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité de l'agglomération Terre de Provence que vous portez, vous avez invité la Ville d'Avignon à y participer en tant que personne publique associée, ce dont je vous remercie.

Après analyse du document de diagnostic et des premières orientations, je souhaite apporter les remarques suivantes.

Le diagnostic met bien en avant les déplacements nombreux et importants vers Avignon et le Vaucluse, la Ville d'Avignon représentant à elle seule 35% des déplacements sortants journaliers de votre territoire.

A ce titre, il est très important de porter des projets améliorant les conditions de déplacements entre nos deux territoires.

Il est donc nécessaire de porter la création d'aménagements cyclables véritablement sécurisés sur chacun des 3 ponts de la Durance :

- Sur le pont de la LEO-RN1007 existant, une piste cyclable pourrait facilement être réalisée en réduisant l'espace dévolu aux circulations motorisées à la faveur d'une réduction de la vitesse.
- Sur le pont de Rognonas à la faveur de sa requalification ou de sa reconstruction. Il n'est pas possible d'afficher sur ce pont des « aménagements cyclables existants », comme le PDU semble le faire, les vélos circulent de manière dangereuse et non réglementaire sur les trottoirs.
- Sur le pont de Bonpas, connectant ainsi les des deux projets d'échangeurs portés par les départements de Vaucluse et des Bouches du Rhône. Je rappelle que l'une des conclusions de l'enquête publique du projet d'échangeur Bonpas, était de « poursuivre la réflexion avec les Bouches-du-Rhône pour aménager des continuités douces sur le pont de Bonpas et sur la rive gauche de la Durance ». Il est donc absolument essentiel de porter la réalisation d'une infrastructure cyclable sécurisée sur le pont de Bonpas, assurant la continuité de la véloroute régionale Durance à Vélo.

De même, je me félicite que le projet de création d'un Parking Relais au débouché sud du pont de Rognonas soit inscrit et positionné au plus près du giratoire existant pour une meilleure accessibilité et que sa connexion soit mentionnée au réseau de transport en commun du Grand Avignon.

Il me paraît nécessaire d'inscrire la réalisation d'un parking relais similaire au débouché sud du pont de Bonpas et de le connecter par des lignes de transports en commun urbaines au territoire du Grand Avignon, notamment au Technopole d'Agroparc, qui attire de nombreux actifs présents sur votre territoire.

L'inscription du projet de réouverture de la gare de Barbentane est une excellente proposition, en complète cohérence avec le projet de SERM que nous portons.

Enfin, je me félicite de l'inscription en tant que projet « plébiscité » du barreau de la LEO entre la RN1007 existant et le pont de Rognonas. Vous savez mon attachement à la réalisation de cette infrastructure routière, dont la mise en œuvre présente peu de complexité et qui s'avère indispensable à la desserte du tissu économique de votre territoire, notamment du Marché d'Intérêt National de Châteaurenard. La réalisation de ce barreau entraînera en contrepartie un apaisement certain du trafic motorisé sur les voiries avignonaises et notamment la rocade sud.

Concernant le déplacement du Marché d'Intérêt National de Châteaurenard, je constate que l'impact de ce projet n'est pas quantifié sur les modifications de flux logistiques qu'il occasionnera, ce qui est surprenant s'agissant d'un équipement aussi structurant pour les déplacements de notre bassin de vie.

Ce repositionnement à l'Est du territoire aura pour effet de :

- Renforcer l'usage du pont de Bonpas et de l'échangeur A7 pour les liens entre MIN et réseau autoroutier.
- Diminuer la part des poids lourds en transit sur la rocade sud entre les avenues de Tarascon et Sémard, l'accessibilité à l'avenue Sémard se faisant préférentiellement via le pont de Bonpas.
- Ne rien changer au besoin d'un achèvement du barreau de la LEO jusqu'au pont de Rognonas.

Certain de l'intérêt que vous porterez à ces premières interrogations, que la Ville complétera au fur et à mesure de l'avancée des études de votre Plan de Mobilité, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Maire, par délégation,
L'adjoint au Maire
Délégué à la Ville apaisée et respirable
Fabrice TOCABENS



Copie : Grand Avignon,
Mairie de Rognonas,
Mairie de Noves,
Mairie de Châteaurenard